

Date limite d'annulation  
sans frais : 14/06/2026

# SORTIE FAMILLE

## JOURNÉE À MEAUX

### Dimanche 28 juin 2026

Cadre réservé au service  
Reçu le : ..... à .....  
QF : .....  
Date Règlement : .....  
 Espèces  
 N° Chèque : .....  
 CB  
Nbres de participations : .....

Nom	Prénom	Age	Lien de parenté	Nombre adultes	Nombre enfants	Total
				.....	.....	
				X	X	.....€
				..... €	..... €	
				=	=	
				..... €	..... €	

Mail de contact ..... Téléphone : .....

Horaires	Déroulé	Remarques
8h45 10h00-12h00 14h30-15h30 16h00-17h00 18h15	Heure de RDV au gymnase R Boisramé Musée de la Grande Guerre Visite guidée de la cité épiscopale Balade fluviale Retour sur Pontault-Combault	<b>TOUT PUBLIC</b> Visite guidée du musée offerte par la Ville  Pique-nique ou restauration sur place et goûter à la charge des familles. <b>Prévoir une tenue adaptée à la météo (activités en extérieur)</b>

Tarifs selon le quotient familial :

TRANCHE DU QUOTIENT FAMILIAL	QUOTIENT FAMILIAL	Prise en charge par la Commune en %	TARIF UNIQUE
			<b>26,50 €</b>
1	de 0 à 164	40%	15,90 €
2	de 164,01 à 245	40%	15,90 €
3	de 245,01 à 329	40%	15,90 €
4	de 329,01 à 442	40%	15,90 €
5	de 442,01 à 556	40%	15,90 €
6	de 556,01 à 666	40%	15,90 €
7	de 666,01 à 776	35%	17,23 €
8	de 776,01 à 886	30%	18,55 €
9	de 886,01 à 996	25%	19,88 €
10	de 996,01 à 1106	20%	21,20 €
11	de 1106,01 à 1215	15%	22,53 €
12	de 1215,01 à 1324	10%	23,85 €
13	de 1324,01 à 1561	5%	25,18 €
14	plus de 1561,01	0%	26,50 €

**Document à fournir :**

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille
- Quotient Familial
- Attestation d'assurance responsabilité civile

**Modes de règlement :**

- Chèque
- Espèces
- CB

Personne à prévenir en cas d'urgence  
(Ne participant pas à la sortie) :

**Autorisations :**

- Vous autorisez, à titre gratuit, la Mairie de Pontault-Combault à publier les photographies et ou à diffuser les images prises durant la sortie
- Vous autorisez la Mairie de Pontault-Combault à vous envoyer sur votre adresse mail, les prochaines informations concernant les sorties familles saison 2026
- Vous avez pris connaissance et vous engagez à respecter le règlement intérieur des sorties famille

Le transport est pris en charge par la ville à hauteur de 50%.

Date et Signature :

**Sortie organisée par la Ville de Pontault-Combault, sous réserve du nombre d'inscrits requis.**